



Embauche non respect de ce que lon ma proposer

Par **zinbreck**, le **29/10/2010** à **23:24**

Bonjour juste une petite question l'entreprise où je travaille me prend à lesser un mois en interim salaire horaire 11.50eur le mois se passe nickel .on me propose de menbaucher mais a 10eur sinon mon contrat se termine (est ce que mon patron a le droit de faire sa merci pour vos reponses

Par **P.M.**, le **30/10/2010** à **00:23**

Bonjour,
Il faudrait savoir si c'est pour le même poste de travail et si la proposition a été faite par écrit...

Par **zinbreck**, le **30/10/2010** à **10:03**

Bonjour merci pour votre réponse (est non il n'y a rien eu à lécrit en fait j'ai travaillé quatre ans auparavant dans cette entreprise je suis reparti deux ans chez un concurrent par contre mon ancien chef de chantier m'a demandé de revenir je lui ai dit oui à une condition à un taux horaire plus élevé il n'y a pas de souci comme prévu je commence en intérim à 11.50eu h le mois passe puis l'on me propose l'embauche comme prévu au dernier moment mon chef m'appelle pour me dire qu'il y a un gros souci sois il membauche mais un à taux horaire de 10 € si je refuse ils ne me reprennent même plus en intérim je pense que c'est de ma faute j'aurais dû signer une promesse embauche avant cordalement